

MASTER PROFESSIONNEL

MENTION : **TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

SPECIALITE : **Ingénierie environnementale et développement durable des territoires**

S.C.U.I.O. - UNIVERSITE PAUL VALERY – MONTPELLIER III - 2009-2010

⊙ **CONDITIONS D'ADMISSION**

- En Master 1 :
 - de droit : titulaire d'une licence en géographie ou aménagement, géographie parcours environnement, sciences politiques.
 - autres candidats : examen d'un dossier
- En Master 2 :
 - Titulaires M1 *Ingénierie environnementale et développement durable des territoires*, M1 Géographie, M1 Géographie parcours *Environnement*, M1 Aménagement, M1 Sciences politiques, MST ou IUP thème environnement ou patrimoine naturel, M1 Biologie des populations et écosystèmes, diplômes équivalents.

Sélection sur dossier et sur entretien

Date limite de réception du dossier avant mi juin.

⊙ **CRITÈRES DE SÉLECTION**

- ✓ En Master 2 : Deux disciplines au moins parmi celles-ci :
 - Géographie – Environnement - Aménagement
 - Écologie appliquée à la gestion des milieux et de l'espace
 - Notions de droit public, droit de l'aménagement, droit de l'environnement
 - Notions d'administration et de finances des collectivités, de conduite de projets, de développement local.

⊙ **NOMBRE D'ÉTUDIANTS ADMIS**

En M2 : 17 en formation initiale ; 5 maximum en formation continue.

⊙ **ENSEIGNEMENT À DISTANCE**

Non

⊙ **FINALITÉ PROFESSIONNELLE**

Former de véritables ingénieurs du développement durable des territoires par des savoir-faire adaptés (cadres territoriaux porteurs ou instructeurs de projet ; chef de mission de bureaux d'étude ou d'entreprises).

⊙ **PARTENAIRES PROFESSIONNELS**

- Responsables Services Environnement Entreprises et bureaux d'études
- Responsables environnement : conseils généraux, communautés des communes, des parcs nationaux, régionaux.
- Élus ayant la charge de la politique environnementale d'une collectivité.

⊙ **STAGES**

En M1, stage encadré « environnement » en entreprise (quatorze semaines minimum) sem. 2
En M2, stage pro encadré en entreprise (20 à 24 semaines) semestre 2

UFR III

Bât. Recherche J.H. FABRE – Bureau 03

☎ 04 67 14 23 12

martine.feugray@univ-montp3.fr

Responsable de la Formation :

M. Joël ANDRÉ

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

SPECIALITE : Ingénierie environnementale et développement durable des territoires

MASTER PROFESSIONNEL 1 : Première Année

1^{ÈRE} ANNÉE : 60 ECTS (CRÉDITS)

La première année de MASTER se compose de 2 semestres constitués d'Unités d'Enseignement.

SEMESTRE 1 30 ECTS (Crédits)		
	TRONC COMMUN	
U.E.1	Les concepts fondateurs des sociétés et de leurs aménagements	→ 48H – 6 ECTS
U.E.2	Méthodes d'enquête en sciences sociales	→ 24H – 3 ECTS
U.E.3	Bases pratiques en cartographie et SIG	→ 24H – 3 ECTS
U.E.4	Langue vivante	→ 20H – 3 ECTS
	SPECIALITE	
U.E.5	Nature des problématiques environnementales 1 (milieux marins, littoraux et d'eau douce)	→ 24H – 5 ECTS
U.E.6	Nature des problématiques environnementales 2 (espaces ruraux, milieux urbain et industriel)	→ 24H – 5 ECTS
U.E.7	Mise en patrimoine, développement territorial et tourisme	→ 24H – 5 ECTS

SEMESTRE 2 30 ECTS (Crédits)		
	SPECIALITE	
U.E.8	Atelier « ingénierie environnementale »	→ 72H – 6 ECTS
U.E.9	Stage encadré « environnement » (quatorze semaines)	→ 24 ECTS

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

SPECIALITE : Ingénierie environnementale et développement durable des territoires

MASTER PROFESSIONNEL 2 : Deuxième Année

2^{ÈME} ANNÉE : 60 ECTS (CRÉDITS)

La deuxième année de MASTER se compose de 2 semestres constitués d'Unités d'Enseignement.

SEMESTRE 1 30 ECTS (Crédits)		
U.E.1	Approche conceptuelle des sociétés, de leurs aménagements, mise en évidence des stratégies des acteurs	→ 24H – 3 ECTS
U.E.2	Maîtrise des outils CAO en Sciences humaines	→ 24H – 3 ECTS
U.E.3	Le cadre institutionnel, socio-économique et juridique des politiques environnementales	→ 48H – 4 ECTS
U.E.4	Le montage opérationnel et financier des projets environnementaux	→ 48H – 4 ECTS
U.E.5	Projets environnementaux, études de cas : milieux d'eau douce, espaces ruraux, environnement urbain, entreprises et infrastructures	→ 96H – 8 ECTS
U.E.6	Management opérationnel et financier de projets Environnementaux (études de cas) et emploi	→ 96H – 8 ECTS

SEMESTRE 2 30 ECTS (Crédits)		
U.E.7	Stage professionnel encadré (vingt à vingt quatre semaines)	→ 30 ECTS

© PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

Cette formation est une formation professionnalisante concernant l'expertise et le traitement des problématiques environnementales.

Il s'agit de former des praticiens de haut niveau à destination des collectivités locales et territoriales, de bureaux d'études et de tous les acteurs publics et privés concernés par les problématiques environnementales dont les compétences sont décrites ci-dessous.

- Mise en place des projets environnementaux,
- Gestion des projets environnementaux,
- Intégration du développement durable dans les projets environnementaux.

☞ Ce Master peut se préparer également en Formation Continue
(SUFCO - ☎ 04 67 14 55 55 – 4^{ème} étage du Bât. B).

